

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 avril 2026

Conseillers présents : ALASSET Jean-Luc, CELLURA Marc, CLUZEL Geneviève, DEFOUS Amine, MALPART Gillo, MERELO Géraldine, PEIRO-FOURNIER Marielle, SANCHEZ Pénélope.

Conseillers absents : FRAYSSE Emeric, LERNOUT Marie-Cécile (procuration à CELLURA Marc), PALPANT Elisabeth.

Le Conseil Municipal a été convoqué le 15 avril 2026.

La séance est ouverte à 18h45.

Secrétaire de séance : SANCHEZ Pénélope

1) Objet : Approbation du procès-verbal du 20 mars 2026.

Les conseillers municipaux ont reçu le procès-verbal et ont pu en prendre connaissance.

Madame la Maire demande aux élus s'ils ont des observations particulières.

Madame la Maire procède au vote :

POUR à l'unanimité.

2) Objet : Approbation du Compte Financier Unique de l'exercice 2025.

(Délibération n° 2026-22)

Vu L'article 242 de la loi n° 2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019 relatif à la généralisation du Compte Financier Unique à partir de l'exercice 2025 ;

Considérant l'adhésion de la commune de LAGARDE au dispositif du Compte Financier Unique en 2025 ;

Considérant que le Compte Financier Unique (CFU) met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le Compte Financier Unique (CFU) est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du Compte Financier Unique (CFU) ;

Considérant que le Compte Financier Unique (CFU) se substitue au Compte Administratif ainsi qu'au Compte de Gestion ;

Considérant les éléments susvisés ;

Considérant que Monsieur MALPART Gillo, 1er adjoint, a été désigné pour présider la séance ;

Madame la Maire présente à l'assemblée délibérante le Compte Financier Unique (CFU) de l'exercice 2025 dont les résultats sont les suivants :

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES					I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés					B2
	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal					
Investissement	120 890,64		-241 557,82		-120 667,18
Fonctionnement	252 356,62	50 000,00	80 432,13		282 788,75
TOTAL I	373 247,26	50 000,00	-161 125,69		162 121,57
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	373 247,26	50 000,00	-161 125,69		162 121,57

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 avril 2026

Hors de la présence de Madame la Maire et sous la présidence de Monsieur MALPART Gillo 1er adjoint, le conseil municipal, à l'UNANIMITÉ, décide,

- ➔ **D'APPROUVER** le Compte Financier Unique 2025 de la commune de Lagarde.
- ➔ **DE DONNER** pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

3) Objet : Affectation des Résultats de l'exercice 2025 – Budget Principal (Délibération n° 2026-23)

Vu la délibération n° 2026-22 du 20 mars 2026 constatant la conformité du Compte Financier Unique (CFU) de la commune,

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2025, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 120 890.64 €

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 202 356.62 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de : -241 557.82 €

Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 80 432.13 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 0.00 €

En recettes pour un montant de : 0.00 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 120 667.18 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 120 667.18 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 162 121.57 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

DECIDE

- ➔ **D'AFPECTER** le résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 au budget primitif 2026 comme suit :

Ligne R1068 : 120 667.18 €

Ligne R002 : 162 121.57 €

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 avril 2026

4) Objet : Vote des taux TFPB, TFNB et THRS pour 2026 (Délibération n° 2026-24)

Madame la Maire rappelle les dispositions de l'article 1636 B sexies du Code Général des Impôts (CGI) selon lesquelles le conseil municipal vote chaque année les taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (THRS).

En conséquence, Madame la Maire propose à l'assemblée délibérante de maintenir en 2026 comme suit les taux au niveau de ceux de 2025 :

TAXES	Taux 2025 (rappel)	Taux 2026
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB)	37,85 %	37,85 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB)	142,42 %	142,42 %
Taxe d'Habitation Résidences Secondaires (THRS)	14.64 %	14,64 %

Où l'exposé de Madame la Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ,

DECIDE

➔ DE VOTER les taux proposer ci-dessous :

- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 37,85 %
- Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties : 142,42 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à la résidence principale : 14,64 %

➔ D'AUTORISER Madame la Maire à signer l'état « 1259 COM » notifiant ces taux d'imposition et les produits fiscaux qui en découlent.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 avril 2026

5) **Objet : Approbation du Budget Primitif 2026 – Budget Principal**
(Délibération n° 2026-25)

Madame la Maire présente le Budget Primitif 2026 de la commune qui s'établit ainsi :

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	289 192,30	409 859,48
+		+	+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 120 667,18	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
Total de la section d'investissement (2)		409 859,48	409 859,48

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	506 782,71	344 661,14
+		+	+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 162 121,57
	=	=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		506 782,71	506 782,71

TOTAL DU BUDGET (4)		916 642,19	916 642,19
---------------------	--	------------	------------

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 avril 2026

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	200 500,00	0,00	228 078,00	0,00	228 078,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	180 000,00	0,00	139 500,00	0,00	139 500,00
014	Atténuations de produits	25 000,00	0,00	23 500,00	0,00	23 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
85	Autres charges de gestion courante (sauf 8588) (3)	80 000,00	0,00	55 450,00	0,00	55 450,00
8588	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		465 500,00	0,00	446 528,00	0,00	446 528,00
86	Charges financières	31 900,00	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00
87	Charges spécifiques (3)	852,08	0,00	851,71	0,00	851,71
88	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		498 052,08	0,00	455 179,71	0,00	455 179,71

023	Virement à la section d'investissement (4)	42 400,56		50 000,00	0,00	50 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 603,00		1 603,00	0,00	1 603,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		44 003,56		51 603,00	0,00	51 603,00

TOTAL	542 055,62	0,00	506 782,71	0,00	506 782,71
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	506 782,71
--	-------------------

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 avril 2026

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	40 000,00	0,00	28 543,20	0,00	28 543,20
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	10 000,00	0,00	20 507,00	0,00	20 507,00
731	Fiscalité locale	189 694,00	0,00	185 799,00	0,00	185 799,00
74	Dotations et participations (3)	90 000,00	0,00	100 401,94	0,00	100 401,94
75	Autres produits de gestion courante (3)	10 000,00	0,00	9 408,00	0,00	9 408,00
Total des recettes de gestion courante		339 694,00	0,00	344 659,14	0,00	344 659,14
76	Produits financiers	5,00	0,00	2,00	0,00	2,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		339 699,00	0,00	344 661,14	0,00	344 661,14

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	339 699,00	0,00	344 661,14	0,00	344 661,14
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	162 121,57
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	506 782,71
--	-------------------

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 avril 2026

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	1 000,00	0,00	48 500,00	0,00	48 500,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	563 000,00	0,00	170 192,30	0,00	170 192,30
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		564 000,00	0,00	218 692,30	0,00	218 692,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	35 000,00	0,00	30 500,00	0,00	30 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		35 000,00	0,00	30 500,00	0,00	30 500,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		599 000,00	0,00	249 192,30	0,00	249 192,30

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	25 000,00		40 000,00	0,00	40 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		25 000,00		40 000,00	0,00	40 000,00

TOTAL	624 000,00	0,00	289 192,30	0,00	289 192,30
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	120 667,18
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	409 859,48
---	-------------------

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 avril 2026

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	209 585,80	0,00	187 986,43	0,00	187 986,43
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		359 585,80	0,00	187 986,43	0,00	187 986,43
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	24 520,00	0,00	9 602,87	0,00	9 602,87
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (8)	50 000,00	0,00	120 667,18	0,00	120 667,18
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		74 520,00	0,00	130 270,05	0,00	130 270,05
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		434 105,80	0,00	318 256,48	0,00	318 256,48

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	42 400,56		50 000,00	0,00	50 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	1 603,00		1 603,00	0,00	1 603,00
041	Opérations patrimoniales (10)	25 000,00		40 000,00	0,00	40 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		69 003,56		91 603,00	0,00	91 603,00

TOTAL	503 109,36	0,00	409 859,48	0,00	409 859,48
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	409 859,48
---	-------------------

où l'exposé de Madame la Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE

➔ **D'APPROUVER** le Budget Primitif 2026 de la commune.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 avril 2026

6) **Objet : Fixation de la liste des noms en vue de la nomination des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)**
(Délibération n° 2026-26)

Vu l'article 1650 du code général des impôts,

Considérant l'installation du Conseil Municipal le 20 mars 2026,

Considérant l'installation dans chaque commune d'une Commission Communale des Impôts Directs,

Considérant que dans les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants et présidée par le Maire ou par l'adjoint délégué,

Considérant que le Conseil Municipal doit proposer une liste de contribuables avec un nombre suffisant de membres titulaires et suppléants afin que le Directeur Régional/Départemental des Finances Publiques établisse la liste définitive,

Considérant le rapport de Madame la Maire,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à L'UNANIMITÉ,

➔ **DE DRESSER** la liste des contribuables suivante :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
COLOMBIES Catherine	PASCOT Lucille
TERESKIWIEZ Christophe	GALY Jerome
PIZZOL (épouse VISENTIN) Luisa	RUFFE Jean-Baptiste
PANEGOS Gerard	BOURROUNET Fabienne
GUILLOT Laura	PONS Vincent
DELRIEU Françoise	CAZANAVE Ariel
MIQUEL Vincent	HERBET Clementine
MOREAU Maeva	TERRAIL Laurent
VERGE Cyril	MONNIER Claire
TUTUSAUS Samantha	VIEULLES Marianne
TURETTI (épouse PIQUES) Beatrice	PIQUES Olivier
MONTURET Sebastien	LULE Alice

➔ **DE DIRE** que cette liste sera adressée au Directeur des finances publiques aux fins d'arrêter la composition de la Commission Communale des Impôts Direct de la Commune.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 avril 2026

Questions diverses : Néant

Informations diverses : Néant

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Maire lève la séance à 20h10.

Fait à Lagarde, le 28 mai 2026

La Maire,

Le secrétaire de séance,

Marielle PEIRO-FOURNIER

SANCHEZ Pénélope